



## Caution non restituée dans sa totalité

Par **Lorna**, le **07/08/2013** à **18:35**

Bonjour,

J'ai vécu dans un logement 5 mois un véritable enfer, bruits, jets de déchets sur mon balcon, empoisonnement d'un chats, inondation ETC...Je em suis plains à l'agence qui m'a dit tout de suite de partir de là.

Un état des lieux a donc été effectué. La femme du propriétaire et la responsable de l'agence étaient présente. Tout ce qui avait été détérioré dans le logement a bien été remplacée et à la fin de cet état des lieux de sortie, l'agence a écrit "Etat des lieux de sortie conformes a état des lieux d'entrée sauf quelques traces sur mur" au moment de la signature la femme du proprio a refusé de signé en disant que son mari n'était pas là et qu'il me fallait revenir le lendemain afin de refaire un état des lieux, ce que je 'ai pas fait. L'agence et moi avons signé. Après deux longs mois d'attente, je rçois un chèque d'un montant de 340 Euros au lieu de 690 sans facture disant" suite à notre conversation j'ai retiré les sommes correspondantes au nétttoyage de la clim, des poussières sur les chaises et la peinture des murs" A aucun moment je n'ai signé pour une reconnaissance de travaux à effectuer. Je ne comprends donc pas pourquoi ce monsieur s'octroie cette liberté. L'agence qu'il a mandaté a signé et moi aussi. Par ailleurs, ce monsieur m'a remis des quittances de loyers au nom de sa société de location de voiture alors qu'elle n'apparait pas sur le bail. Est ce normal? Que puis je faire pour faire valoir mes droits et recuperer ma cautions. A t il le droit de deduire des sommes alors que cela 'apparaît pas sur l'état des lieux de sortie.